

lundi par ses ouvriers et ses employés, mais leur imposer six heures de travail, le dimanche, pour protester contre l'ancienne superstition qui ordonnait le repos ce jour-là.

Peu de temps après, le gouvernement myrmidon eut à s'occuper de la réorganisation des milices nationales. Le Ministre de la guerre, ancien général mexicain, compromis dans une des nombreuses révolutions de son pays, demanda la création d'une armée permanente, qui pût maintenir l'ordre à l'intérieur, en temps de paix, et former la première ligne de défense, en cas d'invasion. Il proposa, en outre, de construire quelques forteresses sur la frontière, de renouveler l'armement trop primitif en usage jusqu'alors, de former des bataillons et des escadrons régionaux, et d'exercer tous les citoyens valides au maniement des armes.

IV

Pacôme se fit inscrire parmi les orateurs qui devaient répondre au Ministre, et, quand vint son tour de parler, il prononça un long discours, qui fut chaleureusement applaudi par la droite de l'assemblée, et silencieusement accueilli par la gauche.

Après un exorde ampoulé qui se terminait par le classique : *Cedant arma togae*, l'avocat-législateur entra dans le vif de la question.

« Il repoussait la création d'une armée permanente, comme étant un pas fait vers la tyrannie et une cause de désordre, par suite de l'irritation que la vue des nouveaux prétoriens causerait dans les villes. La bonne volonté des citoyens suffirait pour contenir les malfaiteurs, et, les émeutes étant de droit, dans un pays libre, ce serait un crime de les prévenir ou de les réprimer.

« La construction des forteresses était inutile, le plus sûr rempart étant le courage des citoyens.

« Les anciennes armes avaient suffi jusqu'alors. Il n'était donc pas nécessaire d'imposer de lourdes charges aux contribuables pour encombrer les arsenaux. Personne n'oserait attaquer le territoire de la République, et, si quelque voisin, aveuglé par une ambition